

OP+ILAB

Présentation
Laval
Lanaudière
Laurentides

28 septembre 2016

+ OPTILAB

- Présentation de la démarche
- Description d'une grappe
- Portrait des grappes au Québec
- Portrait de la grappe LLL
- Structure de gouvernance
- Ressources humaines
- Prochaines étapes

+ Démarche OPTILAB

- Offrir des services de qualité répondant aux besoins actuels et futurs de la population et des cliniciens
- Favoriser la pertinence des analyses et la qualité des pratiques de laboratoire
- Concerter les acteurs du réseau
- Optimiser les services des laboratoires de biologie médicale

+ Démarche OPTILAB

- Doter le Québec d'un réseau de laboratoires publics biomédicaux optimal en termes de qualité, de temps de réponse, de sécurité, de pertinence clinique et d'efficacité dans l'utilisation des ressources
- **Automne 2016** : Partout au Québec, implantation selon la même démarche sur une période de 3 à 5 ans
- Regrouper l'ensemble des ressources de biologie médicale en 11 grappes de service pour permettre une offre de service concertée et complémentaire

+ Description d'une grappe

- 1 grappe = 1 laboratoire = 1 laboratoire serveur et des laboratoires associés
- 1 grappe = 1 gouvernance unique pour ce laboratoire

+ Description d'une grappe

Un laboratoire serveur et des laboratoires associés

- **Laboratoire serveur :**

- réalisation des analyses transférées par les laboratoires associés
- hautement équipé et automatisé
- grand pourcentage des analyses de la grappe, en fonction 24/7

- **Laboratoire associé :**

- analyses qui répondent aux besoins de suivis cliniques rapides (menu autorisé par le MSSS)
- considération des capacités de transport des échantillons vers le laboratoire serveur et organisation de transport optimisée et sécuritaire
- respect de la traçabilité des envois et de l'intégrité des échantillons

+ Portrait des grappes au Québec

11 grappes de services

- Bas-Saint-Laurent – Gaspésie
- Saguenay–Lac-Saint-Jean – Côte-Nord – Baie-James
- Capitale-Nationale
- Mauricie – Centre-du-Québec
- Estrie
- Montréal-CHUM
- Montréal-CUSM
- Outaouais
- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière – Laurentides - Laval
- Montérégie

+ Portrait de la grappe LLL

Immobilier	<ul style="list-style-type: none">• 9 laboratoires – 73 000 pi.ca (6 800 m²)
Centre de prélèvements	<ul style="list-style-type: none">• 36 points de service – majoritairement ouverts en matinée seulement et avec stabilisation des spécimens
Ressources humaines <small>(professionnels des laboratoires, excluant les centres de prélèvement)</small>	<ul style="list-style-type: none">• 540 ETC - 423 personnes titulaires de poste, dont 11 % éligibles à la retraite à la période 2014-2019 (portrait 2019-2021 en analyse)
Médecins et biochimistes cliniques	<ul style="list-style-type: none">• 93 médecins spécialistes• 4 biochimistes cliniques
Ressources financières	<ul style="list-style-type: none">• 65 M\$ budget d'opération

+ Structure de gouvernance

- Pour atteindre ses objectifs, OPTILAB amène le réseau à mettre une gouvernance médico-clinico-administrative pour l'ensemble des installations de la grappe LLL
 - un seul directeur médical
 - un seul directeur clinico-administratif
 - un budget dédié à la biologie médicale, géré par le CISSS de Laval
 - un seul parc d'équipement, géré par le CISSS de Laval
 - une gestion intégrée du personnel de laboratoire de biologie médicale incluant le personnel des centres de prélèvements

+ Ressources humaines

- Transfert administratif des ressources humaines, titulaires de poste du secteur des laboratoires et des centres de prélèvements de la région de Lanaudière et des Laurentides au CISSS de Laval le 1^{er} avril 2017;
- Bien que le CISSS de Laval sera l'employeur unique, il est à noter que tous les employés demeurent dans leur installation actuelle le 1^{er} avril 2017;
- Aucune fermeture prévue de laboratoire;
- Volonté du comité directeur OPTILAB LLL de traiter les ressources humaines de façon équitable, et ce, pour les trois régions dans le respect des conventions collectives.

+ Ressources humaines

- À terme, il y aura effectivement diminution de la main-d'œuvre dans ce secteur d'activité, sur une période de 3 à 5 ans. La diminution des postes sera atténuée notamment par les départs à la retraite.
- Certaines personnes pourraient voir leur poste aboli ou transféré dans un autre lieu. Dans ces cas, les dispositions des conventions collectives portant notamment sur les remplacements et la sécurité d'emploi seront respectées.
- Quant aux cadres, ce sont les dispositions relatives aux mesures de stabilité d'emploi prévues au Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau qui seront appliquées.

+ Prochaines étapes

Ressources humaines

- Travaux en cours pour déterminer les effectifs requis et discussion avec l'équipe de coordination ministérielle pour l'arrimage
- Échanges à venir avec les représentants syndicaux pour définir des mesures spéciales et discuter d'alternatives susceptibles pour réduire l'impact sur les personnes salariées

+ Prochaines étapes

- Mise en place du modèle de gouvernance clinico-administrative et médicale unique pour le 31 décembre 2016
- Intégration du budget et des ressources pour le 1^{er} avril 2017
- Système d'information de laboratoire (SIL) unique en appel d'offres provincial à l'automne 2016
- Système de transport des spécimens avec traçabilité
- En attente de l'autorisation finale pour débiter les travaux d'aménagement du laboratoire de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé

+ Conclusion

- Pour toute question, veuillez vous adresser à votre gestionnaire ou bien communiquez avec nous à l'adresse courriel suivante :

optilabll@ssss.gouv.qc.ca

- Pour plus d'information :

www.optilabll.com